REVUE DE L'ECOLE DES SCIENCES CRIMINELLES | UNIL

N°45 – MAI 2012

crimiscope

EDITORIAL
MARCELO F. AEBI
marcelo.aebi@unil.ch
Vice-directeur et Professeur à l'Ecole des Sciences Criminelles de l'Université de Lausanne

En avril 1999, l'ancien Institut de police scientifique et de criminologie –aujourd'hui Ecole des sciences criminelles (ESC) – de l'Université de Lausanne, publiait le premier numéro de Crimiscope. Treize ans plus tard, vous avez sous les yeux le numéro 45. Entretemps, le Crimiscope est passé du format papier au format électronique et gratuit. Ce numéro inaugure un nouveau design et un contenu élargi qui accueille, entre autres nouveautés, une rubrique dédiée au parcours des diplômé.e.s de l'Ecole. Dans ce numéro, Olivier Guéniat, commandant de la police cantonale jurassienne, diplômé en police scientifique et criminologie et docteur en sciences forensiques, répond à cinq questions préparées par notre équipe de rédaction. L'article de fond de Mme Valérie Mühlethaler, diplômée du master en criminologie et sécurité, analyse quant à lui la délinquance selon les régions linguistiques suisses en utilisant des données issues du deuxième sondage suisse de délinquance autoportée, conduit par l'Institut de criminologie et de droit pénal de l'ESC.
Je profite de cette occasion pour remercier les auteurs qui, au fil de ces treize ans, ont donné du contenu au Crimiscope, ainsi que les divers collaborateurs qui en ont assuré la logistique. De Christian Clerici, qui en avait imaginé le logo en 1999, à Yann Marguet, chargé aujourd'hui de la transition sur la base d'une maquette élaborée grâce au soutien de l'UNICOM et à l'initiative de Julien Lhuillier. Tous ont contribué de manière fondamentale au succès de cette publication.

LUMIÈRE SUR 02

LE DOSSIER 03

LES PUBLICATIONS DE L'ESC 09

ACTUALITÉS 10

UNIL | Université de Lausanne

LA DÉLINQUANCE SELON LES RÉGIONS LINGUISTIQUES SUISSES

A partir des données de l'ISRD-2 (International Self-reported Delinquency Study 2), la criminologue Valérie Mühlethaler analyse la prévalence, l'incidence et la diversité de la délinquance et de la victimisation en fonction des régions linguistiques helvétiques et tente d'expliquer les différences mises en évidence sur la base de certaines disparités économiques et sociales. 03

LUMIÈRE SUR

OLIVIER GUÉNIAT

INTERVIEW
OLIVIER GUÉNIAT
Chef de la police cantonale du Jura

Crimiscope : Comment en êtes-vous venu à étudier à l'Ecole des Sciences Criminelles (ESC) ?

Olivier Guéniat : J'ai eu de la chance de pouvoir étudier à l'Institut de police scientifique et de criminologie - c'est comme cela qu'il s'appelait à l'époque -, une chance énorme. Pierre-André Margot revenait de son tour du monde forensique dont la dernière étape s'était déroulée en Australie; il était accompagné du professeur Chris Lennard. A eux deux, ils s'apprêtaient à développer l'Institut, qui se trouvait alors dans le dernier étage de l'ancien Institut de Chimie à la Place du Château en pleine ville de Lausanne, d'une manière que personne ne pouvait imaginer, peut-être pas même eux. Pensez qu'il n'y avait que 4 ou 5 assistants et une poignée d'étudiants. Mais la structure était déjà trop exiguë face aux ambitions de son directeur. Je me souviens, alors que je m'étais déjà inscrit auprès des services administratifs de l'UNIL, que j'avais été convoqué par Pierre-André Margot. Il voulait me dissuader de m'engager dans son Institut, me racontant que je pouvais très bien commencer par m'inscrire en pharmacie, puis de bifurquer par la suite vers la police scientifique, que les études étaient très sélectives, qu'il n'y avait pas assez de place pour les étudiants inscrits, qu'il allait demander un numerus clausus au Grand Conseil, etc. Évidemment, je me suis dit: "Cause toujours" et "même pas peur" et j'ai maintenu mon inscription. Mais pourquoi ai-je fait la sourde oreille? Quelle force se cachait là-derrière?

Après l'obtention de ma maturité économique, je me suis naturellement intéressé à poursuivre mes études en degré universitaire et j'ai feuilleté les programmes des différentes facultés. Je me suis rappelé l'existence de l'Institut de police scientifique, car mon père, alors dentiste à Porrentruy, était abonné à la Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique dont il possédait l'intégrale. Et je m'étais baigné dans ces affaires criminelles depuis l'adolescence, ce qui avait fait naître une forme de fascination. Je n'ai en fait consulté que le programme de l'IPSC et je me suis dit qu'il s'agissait des seules études offrant une perspective de connaissances aussi larges, mélange de sciences humaines et de sciences fondamentales, une aubaine, une école de vie. Et qui plus est, j'adorais la photographie dont mon grand-père paternel, biologiste, était passionné et m'avait donné le goût. Les dés étaient donc largement pipés concernant mon destin.

Crimiscope : Quel a été votre parcours au sein de l'ESC ?

Olivier Guéniat : Durant mon parcours estudiantin, je n'ai rencontré que du bonheur jusqu'à l'obtention de mon Diplôme de police scientifique et de criminologie. J'avais l'impression que nous étions des pionniers, car l'Institut venait de s'équiper de son premier parc d'instrumentation chimique, spectrométrie infrarouge et chromatographie en phase gazeuse. C'était délicieux, la recherche investiguait dans un spectre extrêmement large et les étudiants étaient associés, immergés par leurs travaux de séminaires. Au niveau de la chimie instrumentale, tout était à découvrir et à développer, le dynamisme était puissant et enivrant.

Crimiscope : Quel a été votre parcours professionnel depuis que vous avez quitté l'ESC ?

Olivier Guéniat : En 1991, une place de chef de l'identification judiciaire de la police cantonale jurassienne est devenue vacante. Évidemment, en tant que jurassien, je m'y suis intéressé, mais pas seul, car mon meilleur ami, le commissaire Bertrand Schnetz, jurassien également, se trouvait dans ma volée. Nous voulions tous deux poursuivre nos études jusqu'au doctorat. Nous avons très rapidement solutionné le dilemme qui s'imposait à nous: nous avons décidé de ne pas nous présenter aux convocations du commandant de l'époque séparément, mais bel et bien en même temps. Et nous avons proposé de diriger le service en "job sharing", chacun à mi-temps, ce qui nous permettrait de pouvoir poursuivre nos doctorats. Voilà qui était novateur et la République et Canton du Jura accepta. Quelle chance. C'est alors que j'ai débuté mes travaux relatifs au profilage de l'héroïne et de la cocaïne. Là aussi, je dois remercier Pierre-André Margot d'avoir accepté d'introduire l'analyse des stupéfiants et de m'avoir permis d'effectuer les premières injections dans un chromatographe en phase gazeuse tout neuf et dédié à cette cause.

Crimiscope : À quoi ressemble votre travail quotidien ?

Olivier Guéniat : En 1997, la place de chef de la police de sûreté neuchâteloise était vacante. Je m'y suis intéressé et j'ai été nommé alors que je n'avais pas 30 ans. Cette police était en crise profonde, le commandant et son adjoint venaient d'entrer en fonction, de même que la cheffe du département, Monika Dusong. Dès lors, je me suis plongé dans les enjeux et les stratégies de réformes pratiquement sans cesse jusqu'à aujourd'hui, puisque nous venons d'achever la réforme de la police neuchâteloise pour la préparer aux défis du 21ième siècle.

Crimiscope : Vous appuyant sur votre expérience, quel(s) conseil(s) donneriez-vous aux étudiants de l'ESC ?

Olivier Guéniat : Que dire aux étudiants actuels, sinon qu'ils ont embrassé le plus beau métier du monde, qu'ils ne doivent pas hésiter à s'expatrier dans d'autres universités et d'autres polices, qu'ils doivent croire en leur destin avec détermination. Car les places sont encore rares et chères sur le petit marché policier suisse. •

LE DOSSIER

LA DÉLINQUANCE SELON LES RÉGIONS LINGUISTIQUES SUISSES

Cet article analyse les données de l'ISRD-2 (International Self-reported Delinquency Study 2) selon les régions linguistiques suisses. Il se concentre sur la prévalence, l'incidence et la diversité autant pour la délinquance que pour la victimisation et tente d'expliquer les différences mises en évidence à l'aide de certaines disparités économiques et sociales.

AUTEUR
VALÉRIE MÜHLETHALER
val.muhlethaler@gmail.com
Service d'identité judiciaire de la police cantonale de Schwyz

1 Introduction : La Suisse et ses régions linguistiques

La Suisse est un petit Etat fédéral constitué de 26 cantons, réunissant 7.7 millions de résidants fin 2008 et qui, malgré sa taille restreinte (41'285 km2)[1], est parvenu à unir une grande diversité culturelle. En effet, la Suisse plurielle ou pluriculturelle « (...) est souvent considérée comme un exemple de réussite dans la réunion harmonieuse d'une diversité ethnoculturelle »[2] (Erk, 2003, p. 50), bien que cette réussite soit plutôt caractérisée par des compromis que par des consensus. Paradoxalement, le fédéralisme et la souveraineté cantonale qui en découle, contribuent à la constitution d'une identité nationale et permettent la défense des régions linguistiques et culturelles (Froidevaux, 1997).

En ce qui concerne les disparités linguistiques, 63.7% des résidants en Suisse parlent l'allemand, 20.4% le français, 6.5% l'italien et 0.5% le romanche[3] . Le reste est réparti entre différentes langues étrangères. La langue officielle est définie selon le principe de territorialité : chaque ville (ou même canton) détermine sa langue officielle. Ainsi, la langue représente l'un des facteurs d'identification sociale les plus importants en Suisse (Erk, 2003).

Vu l'importance de la langue dans le paysage suisse, il semble cohérent d'analyser l'implication dans la délinquance selon ce critère, même si certains auteurs affirment que « les différences économiques sont plus fortes à l'intérieur de chaque région linguistique qu'entre elles » (Joye, Busset et Schuler,1992, p. 666).

2 La délinquance juvénile en Suisse

A cause du fédéralisme et d'autres clivages marquant le paysage suisse, les cher-

Graphique 1: Prévalence 12 mois de la délinquance et de la victimisation (en %)

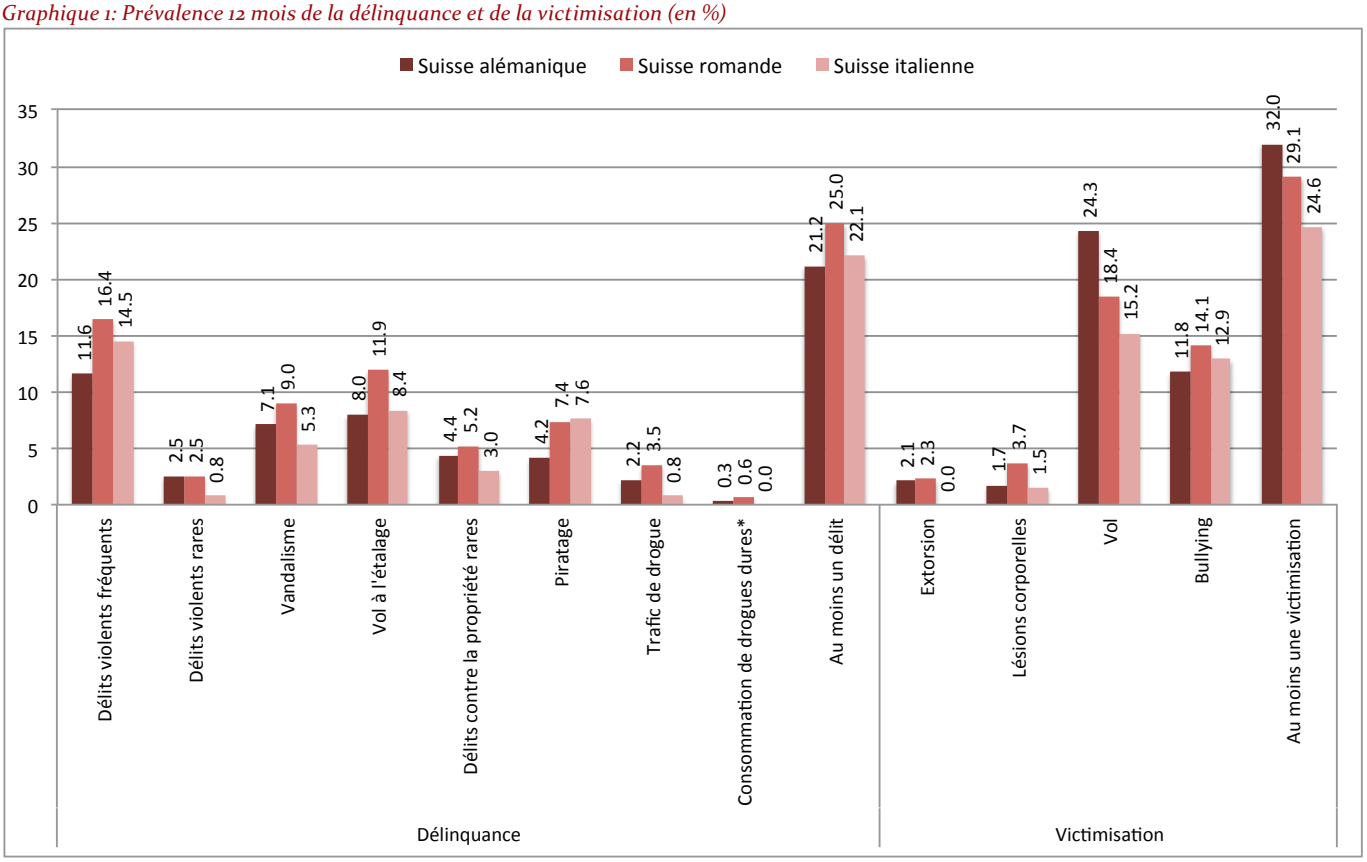

LE DOSSIER

cheurs ayant étudié la criminalité en Suisse ont été confrontés à divers problèmes d'ordre criminologique mais aussi structurel. Toutefois, de grandes améliorations ont été faites dans ce domaine, notamment au travers de l'unification des statistiques de police (OFS, 2010). En outre, la procédure pénale fédérale et la procédure pénale des mineurs sont entrées en vigueur le 1er janvier 2011 (Code de procédure pénale suisse, 2007; Loi fédérale sur la procédure pénale applicable aux mineurs, 2009).

La comparaison des résultats des différents sondages de délinquance autoreportée effectués en Suisse met en évidence certaines petites différences entre les régions, sans qu'aucune tendance générale ne puisse être décelée. Mais ces résultats sont à considérer avec prudence car ces études ne comprennent pas le territoire national entier et manquent surtout d'une méthodologie commune.

La recherche de Killias, Villettaz et Rabasa (1994) dans le cadre de l'ISRD-1 est jusqu'à présent la seule qui se soit penchée sur la criminalité selon les régions linguistiques suisses sur la base d'un échantillon national représentatif et avec une méthodologie unifiée. Les résultats montrent une différence de prévalence significative entre la Suisse romande et les autres régions linguistiques pour les délits violents, les délits triviaux et la délinquance générale. La Suisse romande affiche toujours un taux plus élevé que les autres régions, mais les résultats faiblement significatifs infirmeraient, selon les auteurs, une différentiation selon les régions linguistiques.

Les résultats des multiples sondages de victimisation suisses indiquent quant à eux qu'en terme de victimisation «les différentes communautés linguistiques sont touchées dans une mesure très semblable par les problèmes de criminalité.» (Killias, Haymoz, & Lamon, 2007, p. 143).

3 Méthodologie

Cette étude se base sur l'International Self-reported Delinquency Study 2, un sondage de délinquance autoreportée international auprès de jeunes de 13 à 16 ans. Grâce à un échantillonnage aléatoire, nous pouvons supposer que l'échantillon est représentatif des écoliers suisses de la 7ème à la 9ème année scolaire. La répartition selon la région linguistique est faite sur la base de la langue de passation du questionnaire, qui correspond à la langue d'enseignement et ne constitue donc pas nécessairement la langue maternelle du répondant. L'échantillon pondéré, représentant ainsi la population juvénile suisse, est composé de 3'605 cas, dont 2'580 (71,6%) en Suisse alémanique, 893 (24.8%) en Suisse romande et 132 (3.6%) en Suisse italienne. Le nombre de cas restreint au Tessin représente la limitation majeure de cette étude, vu qu'il ne permet pas d'effectuer des analyses statistiques avancées. Il a également nécessité des regroupements majeurs au sein des délits analysés et une dichotomisation des facteurs de risque.

Les délits considérés ont été regroupés de la manière suivante :

- délits violents fréquents : port d'arme et bagarre en groupe (Q. 63 et Q. 65)
- délits violents rares : vol à l'arraché, brigandage et lésions corporelles (Q. 62, Q. 64 et Q. 66)
- vandalisme (Q. 54)
- vol à l'étalage (Q. 55)
- délits contre la propriété rares : cambriolage, vol de vélo/vélomoteur/scooter, vol de voiture et vol à l'intérieur d'une voiture (Q. 56, Q. 57, Q. 58 et Q. 61)

Ce regroupement, dont le but est de séparer les délits graves des délits triviaux, a été repris de Killias et al. (2010) afin de permettre une comparaison ultérieure avec d'autres résultats de l'ISRD-2.

Les données ainsi ordonnées ont ensuite été analysées statistiquement de la manière suivante :

Pour la prévalence, la significativité de la différence de proportion est calculée avec un test de proportion. Une analyse selon le genre et l'âge est effectuée afin de garantir la comparabilité des échantillons. Finalement, la distribution de chaque facteur de risque est analysée et prise en compte dans la prévalence, afin de pallier à une éventuelle distribution inégale entre les régions linguistiques et d'estimer leur éventuel effet différentiel selon la région.

En ce qui concerne l'incidence, les moyennes de chaque région sont comparées par une analyse ANOVA afin de déterminer quelles moyennes se distinguent significativement. L'incidence maximale e été tronquée à 12 (30 pour l'incidence globale) afin de mini-

Graphique 2: Moyenne d'incidence lambda pour la délinquance et la victimisation

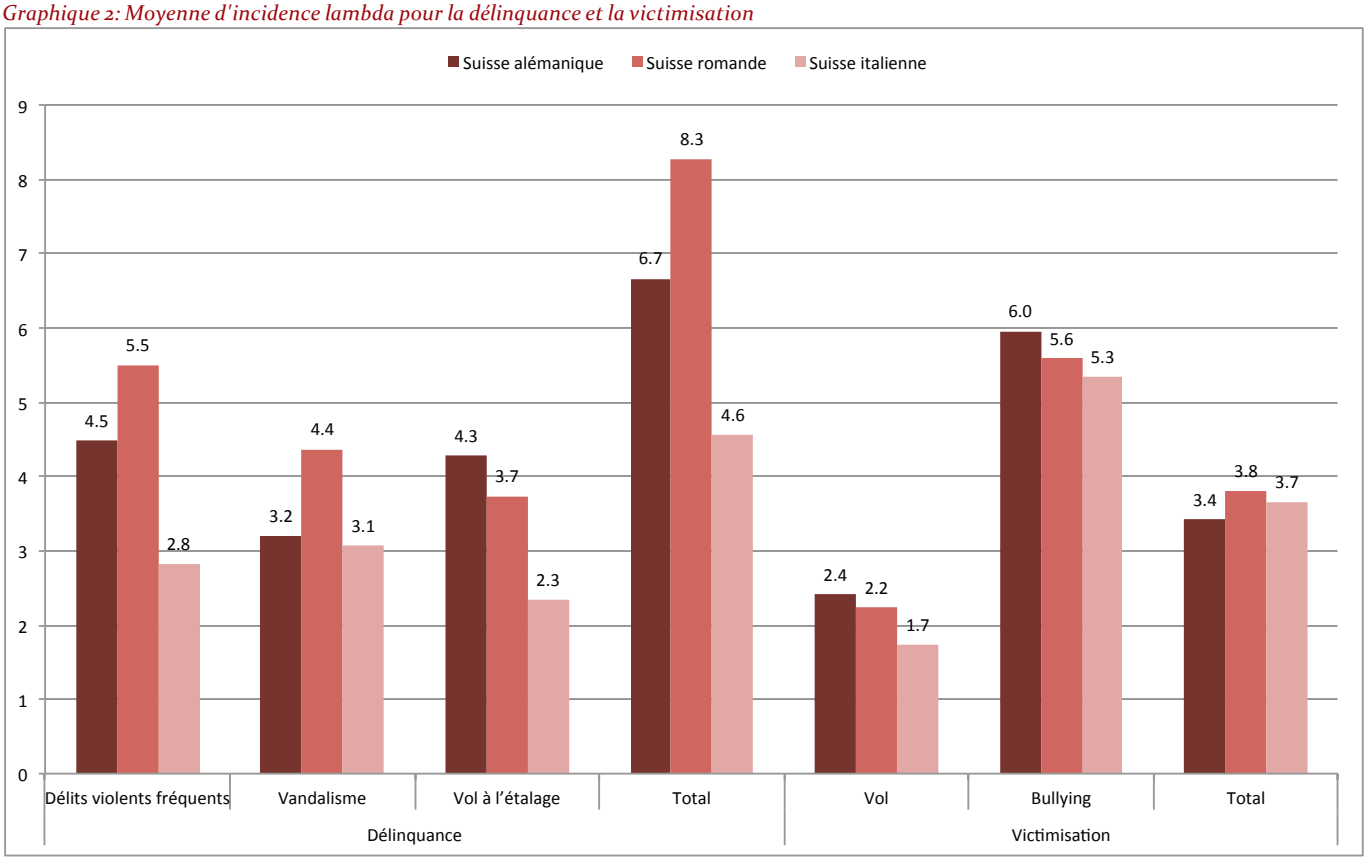

miser l'effet des valeurs extrêmes.

La diversité est la somme des prévalences de chaque délit et considère donc les jeunes ayant commis ou subis plusieurs types de délits différents. A cause du nombre restreint de répondants, les jeunes ayant commis ou subis au moins deux types de délits durant les douze derniers mois ont été regroupés.

4 Résultats

1. Introduction

Ce chapitre illustre sommairement les résultats obtenus. Il se limite à la prévalence générale, l'incidence et la diversité pour la délinquance et la victimisation. La distribution et l'influence des facteurs de risque ne sera prise en compte que sommairement dans un second temps.

Tous les résultats obtenus ainsi que leur interprétation présupposent une validité et une reportabilité égale entre les répondants des différentes régions linguistiques, car ce n'est qu'ainsi que les différences obtenues reflètent effectivement des différences réelles. Toutefois, plusieurs auteurs indiquent une validité différentielle des sondages de délinquance autoreportée selon le sexe, l'âge ou l'ethnie (Aebi, 2006 ; Hindelang et al., 1981 ; Killias, 2001).

2. Prévalence

Le graphique 1 (page 3) illustre la répartition de la prévalence 12 mois selon les régions linguistiques suisses, c'est à dire le pourcentage de jeunes interviewés qui avoue avoir commis ou subi, au moins une fois durant les 12 derniers mois avant la passation du sondage, le délit en question.

2.1. Délinquance

Les différences de proportion entre les régions ne sont que rarement significatives. Il est en effet difficile d'atteindre le seuil de significativité avec un échantillon restreint. Toutefois, une tendance générale peut être décelée : la Suisse romande présente la prévalence la plus élevée pour tous les délits sauf pour les délits violents rares et le piratage. Ceci correspond donc aux résultats obtenus dans le cadre de l'ISRD-1. Les résultats obtenus pour la Suisse italienne sont à considérer avec précaution à cause de nombre restreints de répondants.

2.2. Victimisation

En ce qui concerne la victimisation, la Suisse alémanique est légèrement plus souvent victimisée que les autres régions linguistiques, ce qui est surtout dû au nombre élevé de victimes de vol. L'étude de Eisner, Manzoni et Ribeaud (2000), qui comparait la ville de Zürich avec diverses villes allemandes, a obtenu des résultats similaires : alors que, pour la délinquance en générale, les taux zürichois étaient plus bas que les taux allemands, pour la victimisation par vol et par extorsion, la ville de Zürich affichait des taux plus élevés que les villes d'Allemagne du sud.

La distribution entre les régions linguistiques des prévalences de délinquance et de victimisation reste globalement la même lorsqu'on prend en considération le sexe et l'âge, ainsi que lorsque l'on tient compte de chaque facteur de risque séparément. La Suisse romande présente donc même en tenant compte de la distribution inégale des facteurs de risque une prévalence plus élevée que les autres régions linguistiques suisses.

3. Incidence

Le graphique 2 (page 4) représente l'incidence lambda pour les différents délits. Il s'agit du nombre moyen de délits commis par auteur ou le nombre moyen de délit subis par victime durant les 12 derniers mois.

La moyenne de délits commis ou subis par rapport à la population totale étant dépendante du nombre d'auteurs ou de victimes présents dans chaque population, elle est toujours la plus élevée en Suisse romande, sauf pour la victimisation par vol, où la Suisse alémanique a la moyenne la plus élevée. Ceci peut être mis en relation avec le nombre élevé de victimes de vol en Suisse alémanique.

3.1. Délinquance

Sauf pour le vol à l'étalage, la moyenne des délits commis par auteur est la plus élevée en Suisse romande. Il est donc intéressant de noter que la Suisse romande affiche non seulement le nombre d'auteurs le plus élevé, mais également que les auteurs romands sont les plus prolifiques. Ils commettent donc en moyenne plus de délits que les auteurs alémaniques ou tessinois.

3.2. Victimisation

Même si pour la victimisation totale, le nombre de délits subis en moyenne par victime est le plus élevé en Suisse romande, ce sont les Suisses alémaniques qui sont le plus souvent victimes multiples pour le vol et le bullying. Cette différence est en partie due à la prise en compte du brigandage et des

▸▸

Graphique 3: Taux de prévenus et de jugements pénaux par région linguistique suisse (sur 10'000 jeunes)

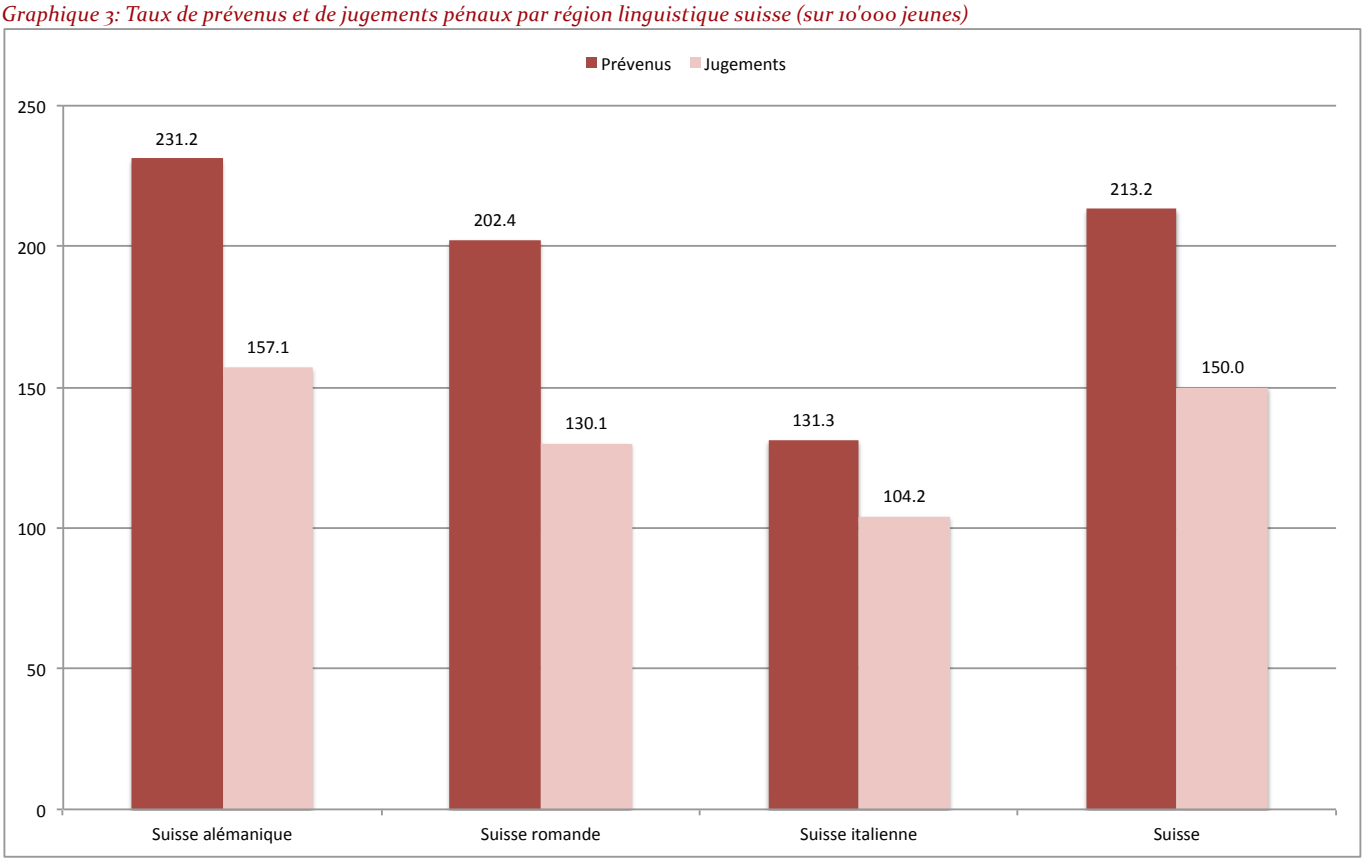

LE DOSSIER

lésions corporelles dans l'indice total, où les Romands sont le plus souvent victimes multiples.

La Suisse alémanique n'a donc pas seulement le plus de victimes, mais également des victimes victimisées plus fréquemment. Il en résulte que la simple équation beaucoup d'auteurs = beaucoup de victimes, n'est pas applicable dans ce cas-ci. Une explication possible serait que la Suisse alémanique affiche plus de victimes (multiples) de vol que la Suisse romande, car les auteurs suisses-alémaniques, bien qu'ils soient moins nombreux, sont plus prolifiques que ceux romands.

4. Diversité

Ce chapitre traite du nombre de différents types de délits commis ou subis par les auteurs ou victimes multiples. Il s'agit donc de déterminer si les auteurs multiples sont plutôt des spécialistes d'un certain délit ou s'ils sont plus versatiles.

4.1. Délinquance

Parmi les jeunes auteurs, en Suisse romande, 44.3% ont commis au moins deux types différents de délits durant les 12 derniers mois contre 35.2% en Suisse alémanique et 29.6% en Suisse italienne. La majorité des auteurs n'a donc commis qu'un seul type de délit, ce qui ne signifie pas forcément qu'ils ne l'aient commis qu'une seule fois.

En résumé, la Suisse romande compte le plus d'auteurs versatiles, alors que les auteurs tessinois sont les plus spécialisés.

4.2. Victimisation

Parmi les victimes, 79% ne l'ont été que d'un seul type de délit durant les 12 derniers mois. Le pourcentage de personnes victimes de plusieurs types de délits est légèrement plus élevé en Suisse romande (7.6%, contre 6.2% en Suisse alémanique et 5.4% en Suisse italienne) mais les différences de proportion ne sont pas significatives.

Cette analyse pourrait expliquer pourquoi, malgré des moyennes d'incidence plus faibles pour les délits considérés séparément, la Suisse romande a, pour la victimisation globale, une moyenne d'incidence supérieure à la Suisse alémanique. En effet, une victimisation de plusieurs types de délits augmentera l'incidence globale même si, pour chaque délit considéré séparément, l'incidence est plus faible.

5 Triangulation des données

Le graphique 3 (page 5) présente les taux de prévenus mineurs et les taux de jugements pénaux sur 10'000 jeunes pour chaque région linguistique suisse. Les taux de jugements pénaux se réfèrent à 2006, année à laquelle se réfère également le sondage. Les taux de prévenus se basent sur les données récoltées pour la première fois de manière égale dans toute la Suisse par la statistique policière de l'OFS en 2009. Une comparaison directe avec les résultats du sondage n'est pas possible, vu que les statistiques officielles ont une position relativement tardive dans le processus pénal. Il est toutefois intéressant de noter que les taux de prévenus sont toujours plus élevés que ceux des jugements, ce qui rappelle le fonctionnement en entonnoir du système pénal[4] . Autant pour le taux de prévenus, que pour celui des jugements, les Suisses alémaniques sont surreprésentés. Ceci pourrait s'expliquer d'une part par une manière plus réticente de répondre au sondage de délinquance autoreportée (reportabilité différentielle) ou par une politique pénale plus répressive en Suisse alémanique.

6 Facteurs de risques et variables de contrôle

Deux grandes approches, une « idéologique » et l'autre « matérialiste », tentent d'expliquer les différences d'implication dans la délinquance au niveau macrosocial. L'une considère la délinquance comme conséquence d'une culture favorable à la déviance. L'autre considère que la cause de la délinquance réside dans une privation matérielle (relative) et une marginalisation d'un groupe par rapport à un autre.

Une approche idéologique, selon laquelle le développement d'une sous-culture avec des normes et des valeurs délinquantes serait à la base de la délinquance, est difficilement concevable pour les régions linguistiques suisses dans la mesure où, à travers la démocratie directe, toutes les régions linguistiques participent à la création de la loi. De plus, comme il s'agit d'unités sociales très grandes, un apprentissage direct et à large échelle de normes adverses est peu plausible.

L'approche matérialiste se base sur l'idée que la pauvreté, ou dans un sens plus large des facteurs de risque (Farrington, 2000), favorisent la délinquance. Une plus grande implication dans la délinquance de cer-

▸▸

Graphique 4: Fréquence d'apparition de différents facteurs de risque (en %)

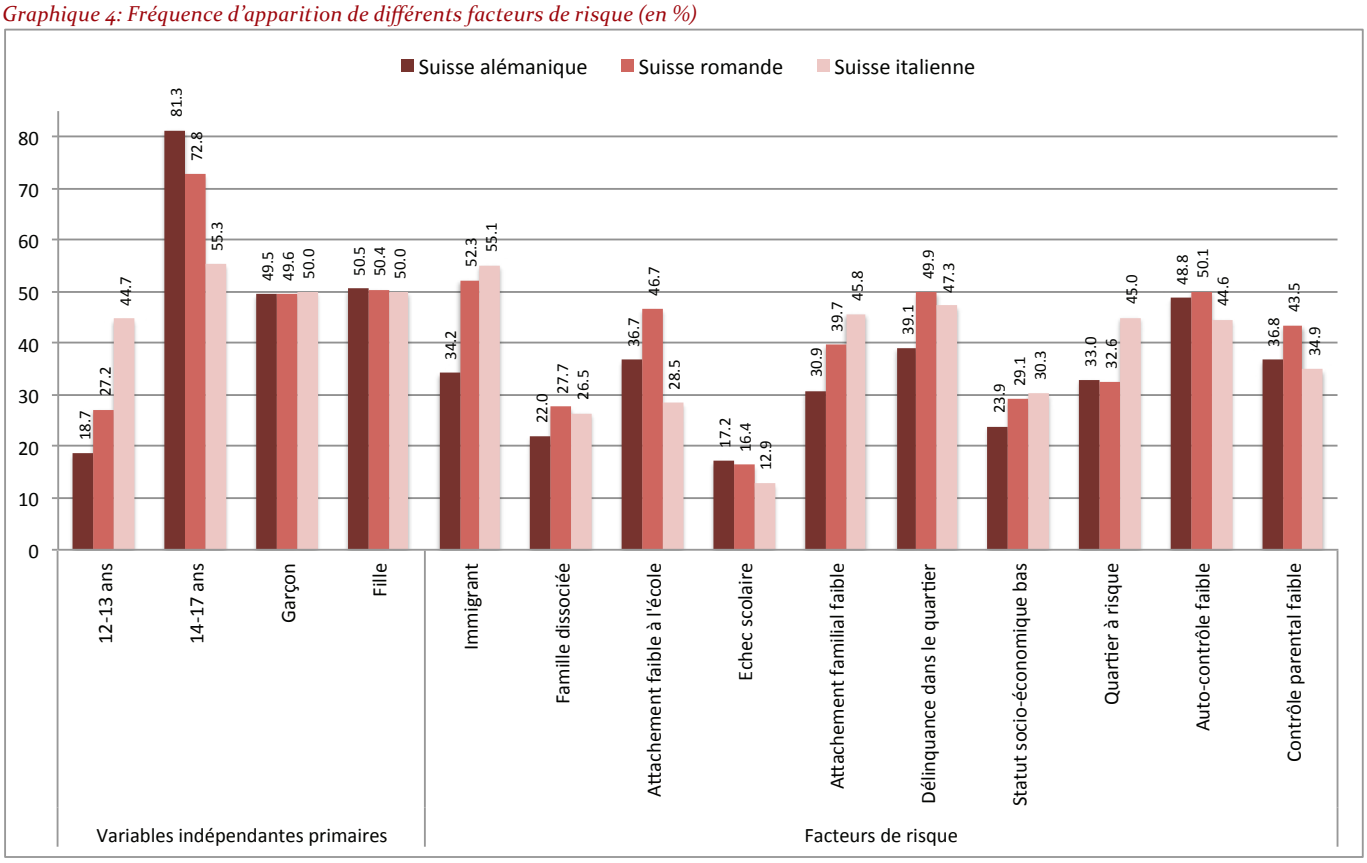

LE DOSSIER

tains groupes ethniques serait donc à attribuer à leur position sociale et économique plus faible ainsi qu'à un cumul de facteurs de risque, qui les deux mèneraient à une désorganisation sociale.

Soit les communautés présentent des caractéristiques créant de la tension à laquelle il est difficile d'échapper légalement, poussant ainsi certaines personnes à agir illégalement (Agnew, 1985). Soit ces facteurs de risques affaiblissent les liens sociaux et réduisent le contrôle social, empêchant par conséquent la société de contrôler le crime (Kornhauser, 1978).

De plus, les facteurs de risque surviennent souvent simultanément et leur forte intercorrélation indique qu'ils renforcent mutuellement leur effet sur la délinquance (Agnew, 1999; Thornberry, et al., 1991). Cela signifie qu'un facteur de risque influencerait la tendance à la délinquance tout en augmentant l'effet des autres facteurs de risque sur la délinquance.

Le graphique 4 (page 6) représente la prévalence (ou fréquence d'apparition) de certains facteurs de risque dans les différentes régions linguistiques. Ces facteurs ont pu être liés à l'implication dans la délinquance lors de diverses études de délinquance autoreportée suisses. Toutefois, une relation causale entre les facteurs de risque et l'implication dans la délinquance n'est pas vérifiée vu la nature transversale des études prises en compte.

Comme l'illustre le graphique 4, les variables de contrôle sont réparties de manière inégale selon les régions linguistiques. La Suisse romande présente pour la majorité des facteurs de risque la prévalence la plus élevée. Les taux tessinois sont à nouveau à considérer avec précaution à cause du nombre restreint de répondants.

Une certaine partie de la délinquance plus élevée en Suisse romande peut donc être expliquée par une présence plus accrue de facteurs de risque dans cette région. Toutefois, en prenant en compte un facteur de risque à la fois, les différences en termes de délinquance ne disparaissent pas entre les régions linguistiques.

Une analyse de la moyenne des facteurs de risque par personne montre que la Suisse romande présente non seulement une prévalence plus élevée pour la majorité des facteurs de risque considérés, mais dispose également d'une moyenne de facteurs de risque par personne plus élevée. Ceci signifie que les jeunes romands cumulent plus fréquemment plusieurs facteurs de risque. Comme mentionné précédemment, un cumul de facteurs de risque accentue leurs effets sur la délinquance et explique pourquoi, même en tenant compte de leur distribution inégale, des différences en termes de délinquance subsistent entre les régions linguistiques.

En ce qui concerne l'incidence, les différences relevées plus tôt pourraient également être expliquées par la distribution inégale des facteurs de risque. En effet, ceux-ci ne facilitent pas uniquement un premier passage à l'acte mais favorisent également une implication accrue dans la délinquance répétée.

7 Conclusion

L'analyse de la délinquance par région linguistique montre que les taux nationaux cachent de grandes disparités régionales. Globalement, la Suisse romande présente les plus hauts taux de prévalence, d'incidence et de diversité. Ceci peut être mis en relation avec une plus grande fréquence d'apparition de certains facteurs de risque ainsi que leur cumul dans cette région. En partant de l'hypothèse que ces facteurs s'influencent mutuellement, notamment apparaissant simultanément et en augmentant réciproquement leur effet sur la délinquance, une politique de réduction des inégalités sociales entre les régions devrait être préconisée. ●

NOTES

1. Données de l'office fédéral de la statistique : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/02/03/blank/key/01/zustand_und_entwicklung__tabelle.html (consulté le 19.06.2011).
2. Texte original: "The Swiss federal system is often seen as a success story in terms of the management of ethno-linguistic diversity".
3. Données de l'office fédéral de la statistique : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/05/blank/key/sprachen.html (consulté le 19.06.2011).
4. Pour une explication détaillée du fonctionnement en entonnoir de la réaction sociale au crime voir M. Killias, Précis de criminologie (2001), p. 349 et suivantes.

L'AUTEURE

VALÉRIE MÜHLETHALER

Valérie Mühlethaler est née à Lausanne. Après avoir fini sa scolarité en Suisse alémanique, dans le canton de Zürich, elle suit un bachelor en Sciences Forensiques à l'Université de Lausanne. Durant son master en criminologie, qu'elle obtient en 2010 avec mention dans cette même Université, elle profite de l'opportunité d'une année Erasmus dans la ville italienne de Milan. Elle travaille actuellement auprès du service d'identité judiciaire de la police cantonale de Schwyz.

CONTACT

Email : val.muhlethaler@gmail.com
Téléphone portable : 079 388 96 11
Adresse postale : Depotweg 11, 6410 GoldauE

LA BIBLIOGRAPHIE

AEBI M. F., Comment mesurer la délinquance?, Paris, Armand Colin, 2006

AGNEW R.,"A revised strain theory of delinquency", Social Forces, 64(1), 1985, 151-167.

AGNEW R., "A general strain theory of community differences in crime rates",Journal of research in Crime and Delinquency, 36, 1999, 123-155.

EISNER M., MANZONI P. & RIBEAUD D., Gewalterfahrungen von Jugendlichen: Opfererfahrungen und selbstberichtete Gewalt bei Schülerinnen und Schülern im Kanton Zürich, Aarau, Bildung Sauerländer, 2000.

ERK J., "Swiss federalism and congruence",Nationalism and Ethnic Politics, 9(2), 2003, 50 - 74.

FARRINGTON D. P., "Explaining and preventing crime: The globalization of knowledge - The American Society of Criminology 1999 presidential address",Criminology, 38(1), 2000, 1-24.

FROIDEVAUX D., "Construction de la nation et pluralisme suisses",Swiss Political Science Review, 3(4), 1997, 1-58.

HINDELANG M. J., HIRSCHI T. & WEIS J. G., Measuring delinquency, Beverly Hills, Sage Publications, 1981, chapitre 8.

JOYE D., BUSSET T. & SCHULER M., "Clivages et différenciations géographique de la Suisse", in P. Hugger (Ed.), Les Suisses: Modes de vie, traditions, mentalités,Lausanne, Payot, 1992, Vol. 2, 661-676.

KILLIAS M., Précis de criminologie, Berne, Staempfli Editions, 2001, deuxième édition.

KILLIAS M., AEBI M. F., HERRMANN L., DILITZ C. & LUCIA S.,"Switzerland", in D. Enzman, B. Gruszcynska, I. Haen-Marshall, J. Junger-Tas, M. Killias & M. Steketee (Eds.), Juvenile delinquency in Europe and beyond: Results of the Second International Self-Report Delinquency Study, New York, Springer, 2010, 79-95.

KILLIAS M., HAYMOZ S. & LAMON P., Swiss Crime Survey: La criminalité en Suisse et son évolution à la lumière des sondages de victimisation de 1984 à 2005,Berne, Stämpfli, 2007.

KILLIAS M., VILLETTAZ P. & RABASA J., "Self-reported juvenile delinquency in Switzerland", in J. Junger-Tas, G. J. Terlow & M. W. Klein (Eds.), Delinquent behavior amoung young people in the western world, Amsterdam, Kugler Publications, 1994, 186-211.

KORNHAUSER R. R., Social sources of delinquency: An appraisal of analytic models, Chicago, University of Chicago Press, 1978.

OFS, Statistiques policières de la criminalité (SPC), Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2010.

THORNBERRY T. P., LIZOTTE A. J., KROHN M. D., FARNWORTH M. & JANG S. J., "Testing interactional theory: An examination of reciprocal causal relationships among family, school, and delinquency",Journal of Criminal Law and Criminology, 82(1), 1991, 3-35.

LES PUBLICATIONS DE L'ESC

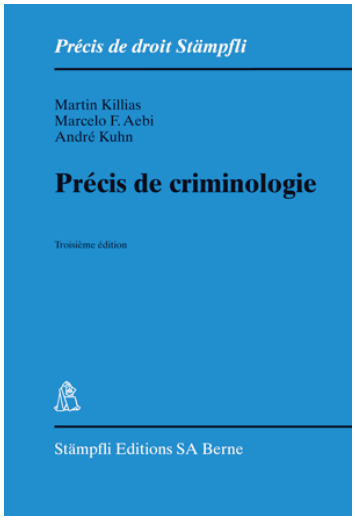

Ce texte introductif offre une synthèse de l'évolution de la criminalité sur les deux derniers siècles. Il expose les principes des recherches empiriques sur le crime et la réaction sociale et résume les connaissances sur bon nombre de thèmes d'actualité. La criminalité a-t-elle réellement augmenté? Pourquoi les jeunes sont-ils plus souvent impliqués dans la délinquance? Combien de femmes sont-elles victimes de violences? Quel sont les taux de récidive? Quelle est l'utilité des peines? Des peines dites «alternatives» seraient-elles plus efficaces que la prison? Toutes ces questions sont abordées à la lumière de l'état des connaissances au niveau international. La nouvelle édition - entièrement remaniée, désormais par trois auteurs - offre au lecteur une synthèse des recherches publiées ces dernières années en Suisse et à l'étranger. Etudiants, praticiens et journalistes y trouveront un aperçu des connaissances en matière de violence, de criminalité et de prévention.

AUTEURS
MARTIN KILLIAS
MARCELO F. AEBI
ANDRÉ KUHN
PARUTION
2012
ÉDITION
STÄMPFLI

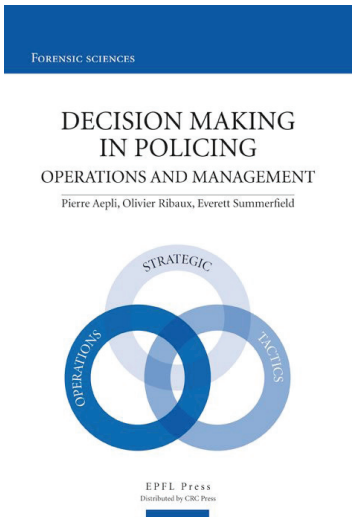

Decision making in the police environment must take advantage of the latest advances in business and military management while addressing the challenges associated with maintaining order on a day-to-day basis. Developed from the diverse experiences of the authors as managers, police officers and crime analysts, this volume shows how to effectively use intelligence for making decisions, discusses the importance of respecting rules when deploying resources, and explains how to assess and monitor the impact of measures taken.

AUTEURS
PIERRE AEPLI
OLIVIER RIBAUX
EVERETT SUMMERFIELD
PARUTION
MAI 2011
ÉDITION
EPFL PRESS

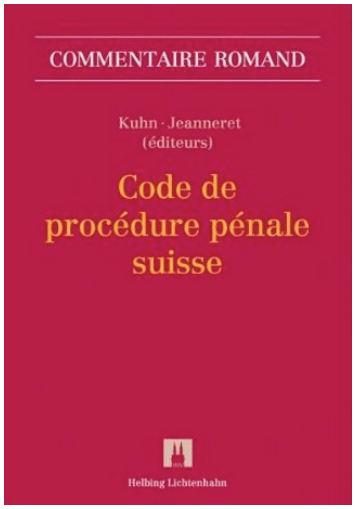

Etant paru avant même l'entrée en vigueur du CPP, le Commentaire romand est non seulement un outil utile à tous les praticiens du droit pénal, mais ne manque pas de donner des pistes de réflexions à ceux qui sont amenés à développer la jurisprudence en la matière. L'ouvrage est en premier lieu destiné à aider l'ensemble des intervenants dans le procès pénal à se familiariser avec la nouvelle procédure pénale et à en comprendre les subtilités. Il permet de trouver rapidement, non seulement les textes de loi en trois langues, mais aussi la proposition d'interprétation qu'en font les commentateurs de chaque disposition.

AUTEUR
ANDRÉ KUHN
YVAN JEANNERET
PARUTION
2011
ÉDITION
HELBING

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PUBLICATIONS DE L'ICDP ET L'IPS
http://www.unil.ch/esc/page22487.html | http://www.unil.ch/esc/page15585.html

L'ACTUALITÉ

PIERRE MARGOT REÇOIT LA MÉDAILLE DOUGLAS M. LUCAS

Décernée par l'Académie américaine des sciences forensiques (AAFS) et remise tous les trois ans seulement, cette médaille récompense le travail de pionnier de Pierre Margot dans le domaine des empreintes digitales. Le professeur de l'UNIL - et Directeur de l'actuelle ESC depuis 1986 - est honoré pour ses contributions scientifiques, reconnues au niveau international, qui ont permis de faire avancer non seulement la recherche mais aussi la sécurité. Né en 1950, Pierre Margot a débute sa carrière d'étudiant à Lausanne vers le début des années 70. Il se rendra ensuite en Ecosse, à l'Université de Strathclyde à Glasgow, pour y entreprendre une thèse sur des champignons toxiques et hallucinogènes avant de conduire des recherches aux Etats-Unis, à Salt Lake City. Il passera aussi deux ans à l'EPFL, puis à l'Université nationale australienne à Canberra où il développera de nouveaux moyens de détection des empreintes digitales. Il sera nommé Professeur à l'Université de Lausanne en 1986.

LES MYSTÈRES DE L'UNIL

Les 2 et 3 juin 2012, près de 400 chercheurs, enseignants et étudiants vous accueilleront à Dorigny. Vous allez suer corps et neurones car en cette année olympique, le sport est roi sur le campus.
Une énigme, une dizaine de laboratoires et une vingtaine d'ateliers vous donneront l'occasion d'exercer votre curiosité scientifique et vos aptitudes sportives. Et ne manquez pas le final avec un spectacle de joutes antiques et... épiques.
Toutes les animations sont gratuites et destinées à un public de 7 à 100 ans.

Informations: http://www3.unil.ch/wpmu/mysteres/

MEMENTO

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
	2-3 juin Mystères de l'Unil **UNIL**			**12-15 septembre** European Society of Criminology Annual Conference **Bilbao, Espagne**

IMPRESSUM

Revue électronique

RÉDACTION

Rédacteur en chef
Marcelo F. Aebi

Responsable revue
Yann Marguet

Directeur artistique
Edy Ceppi

Version allemande
Valérie Mühlethaler
Sonja Bitzer

Graphisme
Unicom

Secrétariat
Yann Marguet

CRIMISCOPE
Bâtiment Batochime
Quartier UNIL-Sorge
CH-1015 Lausanne
Tél: +41 21 692 46 43